

La seule chose... c'est que c'est une femme. Et alors?

Nous avons rejoint Mme Patricia Gagnon, directrice générale de CGC-Électrique, une entreprise de 17 à 32 employés. Spécialisée en contrôle d'accès, en 2014 l'entreprise était à la recherche de main-d'œuvre. Un professeur leur a recommandé un étudiant qui avait appris particulièrement vite et qui était très minutieux. « La seule chose... c'est que c'est une femme » leur avait-il dit. « Et alors? » avait rétorqué M. Carl Gilbert, président et fondateur de CGC-Électrique.

VERSION DE L'EMPLOYEUR

Mme Gagnon, pourquoi avez-vous embauché Suzy?

Rép entrepreneure : J'ai engagé Suzy en 2014 parce que c'est une employée extrêmement minutieuse et qui se démarque des autres. Quand je vais sur le chantier et que je regarde le filage des panneaux, je repère tout de suite ceux sur lesquels Suzy a travaillé : ils sont bien faits, ils sont propres et les fils sont bien à l'ordre. Notre chef de chantier reconnaît lui aussi le travail effectué par Suzy .

Comment avez-vous intégré Suzy dans l'équipe?

Rép entrepreneure : Je suis allée sur le chantier avec elle. J'en ai profité pour passer le message que je ne voulais pas de farces sexistes. J'avoue qu'a priori, le chef d'équipe n'était pas tout à fait vendu à l'idée que j'introduise la nouvelle employée. Il trouvait que ça plaçait Suzy dans une position désavantageuse par rapport aux gars. Il a changé d'opinion plus tard. Vous savez, Suzy a été la première femme chez nous à travailler le soir avec ses coéquipiers masculins et ça c'est toujours bien passé.

Mme Gagnon, comment gérez-vous les limitations ou contraintes physiques de vos employées?

Rép entrepreneure : On n'a rien écrit de spécial ni pour les hommes ni pour les femmes. Il y a des petits hommes sur le chantier et on est habitué. On use de gros bon sens et de respect envers tout le monde. S'il y a une grosse bobine de fils lourds à sortir du camion, on demande à la bonne personne!

Quelle différence avez-vous observée dans la manière dont travaillent les femmes?

Rép entrepreneure : En 2017, j'ai eu jusqu'à quatre femmes à l'emploi sur nos chantiers. Contrairement

à ce que certains peuvent penser, les femmes sont assidues au travail. Elles ont à cœur de bien exécuter les tâches du début à la fin d'un projet. Elles sont méticuleuses. Une autre de leur qualité est l'engagement à l'égard de leur employeur et je ne pense pas que ce soit parce qu'elles ont peur de ne pas trouver un autre emploi!

Comment avez-vous fait pour embaucher d'autres femmes avec leur carte de compétence?

Rép entrepreneure : CGC ont eu un contrat sur le projet du CHUM. Plusieurs autres entreprises y ont travaillé en même temps que nous, J'ai remarqué qu'il y avait plusieurs femmes sur le chantier. J'ai fait le tour, j'ai posé des questions aux chefs d'équipes pour savoir lesquelles étaient bonnes et dont ils devraient se départir quand leur contrat serait terminé. Je n'ai pas été déçue quand je les ai engagées. Dans le cas de Sabrina qui est électricienne elle m'a été référée par son employeur à l'époque, Mofax Électrique, qui l'appréciait beaucoup et qui souhaitait qu'elle se replace. »

Selon vous, quel est l'impact de la présence des femmes chez CGC-Électrique?

Rép entrepreneure : Elles font une différence parce qu'elles changent la dynamique d'équipe. ça change les sujets de conversations pendant les pauses et le midi.

Si vous aviez un conseil à donner à une entreprise en construction, que lui diriez-vous au sujet des travailleuses?

« Ça vaut la peine de les embaucher! »

VERSION DE L'EMPLOYÉ

Suzy, comment t'es-tu sentie à ta première journée?

« Honnêtement, c'était ben correct. Mme Gagnon est venue avec moi sur le chantier pour me présenter. Quand j'y repense, ce n'était pas vraiment nécessaire dans le fond. Les gars m'ont accepté comme n'importe qui d'autre dans l'équipe. La job est le fun et je me sens à l'aise. On parle de tout et de rien entre nous, des fois ils parlent de leur blonde, de chars, mais je n'entends pas de discussions déplacées. J'étais plus réservée au début alors j'ai pris mon temps, maintenant j'échange aussi sur des choses personnelles avec eux et ils sont à l'écoute. On apprend à prendre sa place comme femme parmi les hommes sur un chantier. Des fois, mais pas souvent, il faut montrer qu'on a du caractère. Ça ne me dérange pas, j'aime beaucoup ce que je fais et j'aime mon équipe. »

Et toi, Sabrina?

Rép Sabrina : J'ai été embauchée en 2016, on m'a d'abord expliqué la job par téléphone. Après, j'ai rencontré Carl, le président, sur le chantier, on a fait le tour et j'ai commencé à travailler avec mon compagnon. Ça super bien été, j'aime travailler avec des gars. Mettons que je me suis endurcie avec mes cousins quand j'étais jeune! J'ai quand même un gros caractère, et les gars prennent soin de moi. Ça va bien! »

Est-ce que vous vous sentez mal à l'aise si vous avez quelque chose de lourd à transporter ?

Rép Suzy : « Non non. En fait, la plupart du temps, je n'ai même pas besoin de dire un mot qu'ils se proposent pour transporter les trucs lourds. Il faut même que je leur dise qu'il n'y a pas de problème des fois, ils sont toujours prêts à me venir en aide. Sur le chantier, il y a des gars forts et des moins forts. Chacun connaît ses limites et on ne se gêne pas si on a besoin d'aide dans l'équipe. »

Rép Sabrina : c'est sûr que j'ai mon orgueil... mais, s'il y a un transformateur à bouger, je n'hésite pas à demander de l'aide!

Comment avez-vous trouvé ça de travailler sur le chantier du CHUM?

Rép Suzy : J'étais étonnée! Il y avait plein de femmes sur les chantiers et de différents quarts de métier, des peintres, des électriciennes... c'était le fun de voir ça. Quand j'étais au DEP, j'étais la seule femme dans mon cours, je ne sais pas pourquoi.

Si vous aviez à vous trouver un emploi que feriez-vous?

Rép Suzy : Mon dossier est sur le site de la CCQ (carnet référence de la CCQ) et les employeurs peuvent le consulter et voir si je suis disponible. J'ai déjà été appelé dans le passé.

Rép Sabrina : Moi, j'ai déjà travaillé ailleurs et mon conjoint est charpentier-menuisier. Si je manquais de travail, on ferait le tour de nos connaissances pour s'informer, on connaît du monde en construction.

UN NOUVEL OUTIL POUR SE DISTINGUER

Si en tant qu'employeur vous vous sentez concerné par la rareté de la main-d'œuvre, vous serez heureux de savoir que l'industrie de la construction a pris l'engagement de valoriser l'embauche des femmes en chantier. Elle octroie une mention de reconnaissance aux employeurs ayant ou ayant eu recours à leur emploi, pour une période d'au moins 150 jours en 2017, une femme détenant une carte de compétence. Il s'agit d'un excellent moyen de se distinguer parmi les 30 000 employeurs de l'industrie.

ENGAGEMENTS PRIS PAR LA CMEQ EN REGARD DE LA MIXITÉ

Beaucoup de travail a été investi pour créer la mention Certifié Mixité. La CMEQ est fière de contribuer à la valorisation et à la promotion de la présence des femmes sur les chantiers du Québec. À l'instar des autres associations patronales de l'industrie de la construction, la CMEQ a pris l'engagement de donner lieu à diverses actions dans le but d'atteindre d'ici 2018 la cible d'avoir plus de 500 électriciennes en emploi. En voici quelques unes:

1. Développer une mention de reconnaissance destinée aux entrepreneurs électriciens ouverts à la mixité.
2. Intégrer dans son rapport annuel les statistiques sur le nombre d'électriciennes actives dans l'industrie et la progression de ce nombre en fonction la cible de 3 % ou 560 femmes.
3. Offrir le cours Gestion et travail au sein d'équipes mixtes aux membres afin de les doter d'outils facilitant l'intégration des femmes dans leur milieu.
4. Promouvoir la présence des électriciennes et des entrepreneur-e-s ayant une électricienne à leur emploi dans ses publications par le biais de témoignages, de photos montrant des électriciennes en emploi, etc.
5. Mettre de l'avant, autant que possible, mais sans nuire au message, la mixité de l'industrie de l'électricité, notamment en féminisant les textes ou en employant un vocabulaire neutre ou en employant les appellations au féminin à côté des appellations au masculin.

CRITÈRES POUR QU'UNE ENTREPRISE SOIT CERTIFIÉE MIXITÉ 2017

1. Tout entrepreneur ayant ou ayant eu, à leur emploi, pour une période d'au moins 150 jours, une femme détenant une carte de compétence sur une année civile donnée
2. L'entreprise récipiendaire détient une licence en règle et est enregistrée auprès de la Commission de la construction du Québec (CCQ)
3. L'entreprise a déclaré des heures à la CCQ dans un secteur d'activités et était représentée par une association patronale reconnue et ce, au cours de l'année pour laquelle la mention est décernée
4. La mention est accordée annuellement. Une entreprise peut donc cumuler les mentions Certifié Mixité d'année en année
5. En acceptant la mention Certifié Mixité, l'entrepreneur reconnaît ne pas avoir été condamné pour harcèlement, intimidation ou discrimination tel que défini dans la Loi sur les normes du travail, la Charte des droits et libertés de la personne ou la Loi sur la santé et sécurité du travail
6. Dans le cas où une entreprise ne satisferait plus aux critères d'admissibilité de la mention, le nom de l'entreprise sera retranché de la liste des récipiendaires.